Le Parc du Petit Prince

Pass Prince



GUIDE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LEURS ACCOMPAGNATEURS

ATTRACTIONS	Taille d'accès (cm)		Entrée								Nécessaire au maintien dans l'attraction	Doit pouvoir monter ou descendre des escaliers seul	REMARQUES
	Accompagné	Seul											
1 Le Grand Ballon Captif		12 ANS	SORTIE	✓	✓		✓	✓	✓				Accès par rampe Fauteuil électrique non compatible
2 L' Aérobar	100	120	SORTIE	✓		✓	✓	✓			2 jambes, 1 bras		Transfert de fauteuil indispensable Attelle poignet acceptée
3 Le Serpent	100	130	SORTIE	✓		✓	✓	✓			2 jambes, 1 bras	✓	Transfert de fauteuil indispensable Attelle poignet acceptée
4 Atlantique Sud	95	120	ENTRÉE	✓		✓	✓	✓			2 jambes, 1 bras	✓	Transfert de fauteuil indispensable Attelle poignet acceptée
5 Pierre de Tonnerre	95	120	SORTIE	✓		✓	✓	✓			2 jambes, 1 bras	✓	Transfert de fauteuil indispensable Attelle poignet acceptée
6 Z'Hopla	100	130	SORTIE			✓	✓	✓			1 jambe, 1 bras		Déconseillé aux personnes ayant des problèmes de dos
7 Les Chaises Volantes	105	125	SORTIE	✓		✓	✓	✓			2 jambes, 1 bras		Transfert de fauteuil indispensable Attelle poignet acceptée
8 Planète sous-marine 4D	100	120	ENTRÉE	✓	✓				✓	✓			Deux places reservées pour fauteuil Dans le noir avec effets de lumière
9 Trampoline Parc	90	120	SORTIE	✓							2 jambes, 1 bras	✓	Bonne condition physique obligatoire Salle dans le noir avec effets de lumière
10 Troublion	90	120	SORTIE	✓		✓		✓			1 jambe, 1 bras		Non accessible aux personnes qui ne sont pas en pleine possession de toutes leurs facultés. Prothèse acceptée
11 Le Petit Prince et ses amis	100	120	ENTRÉE	✓	✓		✓	✓	✓	✓			Passage spécial PSH
12 L'Observatoire			ENTRÉE		✓		✓		✓	✓			7 places reservées pour fauteuil
13 Le Grand Cinéma			ENTRÉE		✓		✓		✓	✓			12 places reservées pour fauteuil Accessible par ascenseur
14 Le Petit Train		12 ANS	SORTIE	✓		✓	✓	✓	✓	✓	2 jambes, 1 bras	✓	Sous la responsabilité d'un accompagnant âgé de 16 ans minimum
15 Apprivoise-Moi			ENTRÉE		✓		✓		✓	✓			1 place reservée pour fauteuil
16 La Tyrolienne			ENTRÉE	✓			✓				2 jambes, 2 bras	✓	Sous la responsabilité d'un accompagnant âgé de 16 ans minimum
17 La Grande Balançoire	6 ANS		ENTRÉE	✓			✓			✓	2 jambes, 2 bras		Sous la responsabilité d'un accompagnant âgé de 16 ans minimum
21 L' Avion			ENTRÉE	✓		✓	✓		✓	✓		✓	Sous la responsabilité d'un accompagnant âgé de 16 ans minimum
23 Le Labyrinthe			ENTRÉE	✓		✓	✓	✓	✓	✓			Être capable de marcher 2 KM en autonomie
24 La Renardière	85	120	ENTRÉE	✓		✓	✓	✓			2 jambes, 1 bras	✓	Transfert de fauteuil Bonne condition physique
25 Le Petit Théâtre			ENTRÉE		✓		✓		✓	✓			3 places réservées fauteuil
25 Le Volcan			ENTRÉE	✓			✓				2 jambes, 2 bras	✓	Structures gonflables réservées aux -1 mètre
26 L'Aérousel	2 ANS	3 ANS	ENTRÉE	✓		✓	✓	✓			2 jambes, 1 bras	✓	Attraction réservée aux 2 à 8 ans Enfants de 2 à 3 ans doivent être accompagnés
22 28 29 30 Aires de Jeux	5 ANS			✓			✓				2 jambes, 2 bras	✓	Sous la responsabilité d'un accompagnant âgé de 16 ans minimum
22 Tourniquet	3 ANS	6 ANS		✓	✓		✓						Sous la responsabilité d'un accompagnant âgé de 16 ans minimum
32 Apprivoise-nous			ENTRÉE	✓	✓		✓	✓	✓	✓			Sous la responsabilité d'un accompagnant âgé de 16 ans minimum
33 Planète des Animaux			SORTIE	✓	✓		✓		✓	✓			4 places réservées fauteuil

BRACELET PASS PRINCE

• Le PASS PRINCE (bracelet) vous facilite l'accès aux attractions via des chemins d'accès adaptés. Celui-ci est personnel, non cessible et valable uniquement le jour de votre visite. Il doit être attaché à votre poignet pendant toute la durée de votre visite et devra être présenté à nos collaborateurs.

• Attention : si ce bracelet venait à être ôté, arraché ou perdu, il ne pourra pas être remplacé en billetterie.

• Ce bracelet vous offre un accès prioritaire avec un accompagnateur et deux personnes supplémentaires (l'accès prioritaire n'est proposé qu'à un nombre maximum de quatre personnes, dont le porteur du bracelet, même si le groupe ou la famille auquel il appartient est plus nombreux ; voir le tableau « accessibilité des attractions »). Au-delà de ces quatre personnes, dont le porteur du bracelet, les autres membres du groupe ou de la famille devront accéder à l'attraction par la file d'attente.

• Si la personne qui porte le bracelet « PASS PRINCE » n'accède pas à l'attraction, ses accompagnateurs devront emprunter la file d'attente. Le bracelet « PASS PRINCE », pour la personne qui le porte et ses accompagnateurs, ne permet pas le choix des places à bord des embarcations qui en comportent plusieurs. En cas de non-respect du règlement, le bracelet pourra être retiré à son bénéficiaire sans qu'il puisse prétendre à un remboursement de ses billets d'entrée ou à toute autre compensation.

ACCESSIBILITÉ DES ATTRACTIONS

• Les modalités d'accès peuvent varier selon les attractions (voir le tableau « accessibilité des attractions »).

• Certaines attractions sont soumises à des restrictions physiques (sièges, tailles, morphologies). Ces consignes de sécurité sont prescrites par l'organisme de contrôle TÜV et par les constructeurs, afin de garantir votre sécurité. De ce fait, les opérateurs seront contraints de vous orienter vers d'autres attractions qui vous seront adaptées.

• Chaque visiteur doit prendre connaissance des avertissements et consignes affichés aux accès dédiés des attractions.

• Pour des raisons de sécurité, certaines de nos attractions n'acceptent qu'une seule personne en situation de handicap à la fois.

WC TOILETTES

Toutes les toilettes du Parc du Petit Prince sont équipées pour les personnes à mobilité réduite.

ACCOMPAGNATEURS

Leur rôle est primordial dans l'accompagnement des visiteurs porteurs du bracelet PASS PRINCE. Un accompagnateur ne doit pas être en situation de handicap. Il doit avoir au moins 16 ans et être en mesure d'aider le porteur du bracelet. Nos collaborateurs ne sont pas habilités ni formés à aider physiquement les visiteurs ; il relève donc de la responsabilité de l'accompagnateur d'aider physiquement à l'embarquement sans porter le porteur du bracelet. Si vous êtes une famille de plus de quatre personnes, seul le porteur du bracelet PASS PRINCE et ses trois accompagnateurs pourront emprunter ces accès spécifiques, le reste du groupe devant faire la file d'attente.

CHIEN D'ASSISTANCE

• Les chiens d'assistance sont autorisés dans le Parc, sous présentation d'un permis prouvant que le chien a été entrainé dans un centre d'entraînement agréé. Ils doivent être dotés de la veste ou du collier pour chien légal officiel.

• Il est toléré que les chiens-guides et les animaux d'assistance utilisent les espaces verts. Pour le confort des autres visiteurs, nous demandons, si possible, que le propriétaire laisse l'espace propre avant son départ.

• Veuillez noter que nos collaborateurs ne sont pas autorisés à garder votre chien-guide ou animal d'assistance. Ce dernier doit être sous la responsabilité d'un de vos accompagnateurs / aidants.

BOUTIQUE ET RESTAURANTS

Nos boutiques et restaurants sont équipés de caisses adaptées auxquelles vous êtes prioritaires. Manifestez-vous auprès de nos équipes.

LOCATION DE POUSSETTES & FAUTEUILS ROULANTS

Le Parc du Petit Prince met à disposition de nos visiteurs des poussettes (8€ par jour) et fauteuils roulants manuels, une pièce d'identité ou un permis vous sera demandé en échange. Informations en billetterie.

PREMIERS SECOURS

Une infirmerie est disponible à coté de la Météorite Bistrot Ⓐ, manifestez-vous auprès de nos équipes pour toute demande de prise en charge.

BONNE JOURNÉE
AU PARC DU PETIT PRINCE !

Pass Prince

Le Petit Prince © Succession Antoine de Saint-Exupéry 2026